

LA BIENHEUREUSE VIERGE MARIE, MÈRE DE L'ÉGLISE

Lundi qui suit la Pentecôte

Mémoire obligatoire – blanc

Par un décret publié le 11 février 2018 (Prot. N. 10/18), le pape François a décidé que la mémoire obligatoire de LA BIENHEUREUSE VIERGE MARIE, MÈRE DE L'ÉGLISE soit désormais inscrite au calendrier romain, le lundi qui suit la Pentecôte. Cette décision prend effet dès l'année 2018. Pour cette année, ce lundi tombera le 21 mai. L'Ordo 2018 ayant été édité et imprimé bien avant ce décret, cette mémoire n'y est donc pas inscrite. Nous vous donnons ici les éléments nécessaires à la célébration de cette mémoire : le formulaire de messe et les lectures. Cette nouvelle célébration sera intégrée à la prochaine édition de l'Ordo, pour 2019.

LITURGIE DES HEURES : Office du temps ordinaire et de la mémoire. 7^e semaine du temps ordinaire; psautier de la Semaine III.

MISSEL ROMAIN : Messe propre : p. 1003-1005 (Missel petit format, édition 1978), Pf. propre.

LECTIONNAIRE : LS, p. 1461-1462.

Gn 3, 9-15.20 ou Ac 1, 12-14; Ps 86 (87); Jn 19, 25-34

Formulaire extrait du *Missel romain* (petit format, édition 1978)

Antienne d'ouverture (cf. Ac 1, 14)

D'un seul cœur, les Apôtres participaient fidèlement à la prière avec Marie, la mère de Jésus.

Prière

Dieu de miséricorde, notre Père,
ton Fils unique, en mourant sur la croix,
a voulu que la Vierge Marie, sa mère,
soit aussi notre mère.
Accorde à ton Église, soutenue par son amour,
la joie de donner naissance à des enfants
toujours plus nombreux,
de les voir grandir en sainteté
et d'attirer à elle toutes les familles des peuples.
Par Jésus Christ.

Prière sur les offrandes

Accueille, Seigneur, nos offrandes
pour en faire le mystère de notre salut :
Que sa puissance brûle nos cœurs
du même amour que la Vierge Marie, Mère de l'Église,
afin que nous puissions plus intimement
participer avec elle
à l'œuvre de la rédemption. Par Jésus.

Préface

Vraiment, il est juste et bon de rendre gloire,
de t'offrir notre action de grâce, toujours et en tout lieu,
à toi, Père très saint, Dieu éternel et tout puissant.

Pour célébrer la Vierge Marie,
c'est à toi que s'adressent nos louanges.
En accueillant la Parole dans un cœur immaculé,
elle a mérité de la concevoir dans son sein virginal.
En donnant naissance à son Créateur,
elle a préparé les commencements de l'Église.
En recevant au pied de la croix
le testament d'amour de son Fils,
elle a reçu pour fils tous les hommes
que la mort du Christ a fait naître à la vie divine.
Quand les Apôtres attendaient l'Esprit qui leur était promis,
elle a joint sa supplication à celle des disciples,
devenant ainsi le modèle de l'Église en prière.
Élevée dans la gloire du ciel,
elle accompagne et protège l'Église de son amour maternel
dans sa marche vers la patrie
jusqu'au jour de la venue glorieuse du Seigneur.

C'est pourquoi avec tous les anges et tous les saints,
nous chantons l'hymne de ta gloire
et sans fin nous proclamons : Saint!...

Antienne de la communion (cf. Jn 2, 1-11)

Il y eut des noces à Cana en Galilée,
et la mère de Jésus était là.
C'est alors que Jésus fit le premier de ses signes :
il manifesta sa gloire et ses disciples crurent en lui.

Ou bien (cf. Jn 19, 26-27)

Suspendu à la croix,
Jésus dit au disciple qu'il aimait :
« Voici ta mère ».

Prière après la communion

Nous avons reçu le gage de la rédemption et de la vie,
et nous te supplions encore, Seigneur :
Qu'avec l'aide maternelle de la Vierge Marie,
ton Église proclame à tous les peuples
le message de l'Évangile
et qu'elle remplisse le monde entier de l'effusion de ton Esprit.
Par Jésus.

Lectures tirées du *Lectionnaire des saints et messes rituelles*

NOTE SUR LES LECTURES : On prendra les lectures qui suivent, tel que spécifié dans l'annexe qui accompagne le décret.

Première lecture (1^{er} choix)

Genèse 3, 9-15.20

Quand Adam eut mangé du fruit de l'arbre, le Seigneur Dieu l'appela et lui dit : « Où es-tu donc? » Il répondit : « J'ai entendu ta voix dans le jardin, j'ai pris peur parce que je suis nu, et je me suis caché. » Le Seigneur reprit : « Qui donc t'a dit que tu étais nu? Aurais-tu mangé de l'arbre dont je t'avais interdit de manger? » L'homme répondit : « La femme que tu m'as donnée, c'est elle qui m'a donné du fruit de l'arbre, et j'en ai mangé. »

Le Seigneur Dieu dit à la femme : « Qu'as-tu fait là? » La femme répondit : « Le serpent m'a trompée, et j'ai mangé. »

Alors le Seigneur Dieu dit au serpent : « Parce que tu as fait cela, tu seras maudit parmi tous les animaux et toutes les bêtes des champs. Tu ramperas sur le ventre et tu mangeras de la poussière tous les jours de ta vie. Je mettrai une hostilité entre toi et la femme, entre ta descendance et sa descendance : celle-ci te meurtrira la tête, et toi, tu lui meurtriras le talon. »

L'homme appela sa femme Ève (c'est-à-dire : la vivante), parce qu'elle fut la mère de tous les vivants.

Première lecture (2^e choix)

Actes des Apôtres 1, 12-14

Les Apôtres, après avoir vu Jésus s'en aller vers le ciel, retournèrent à Jérusalem depuis le lieu-dit « mont des Oliviers » qui en est proche, – la distance de marche ne dépasse pas ce qui est permis le jour du sabbat. À leur arrivée, ils montèrent dans la chambre haute où ils se tenaient habituellement; c'était Pierre, Jean, Jacques et André, Philippe et Thomas, Barthélemy et Matthieu, Jacques fils d'Alphée, Simon le Zélote, et Jude fils de Jacques. Tous, d'un même cœur, étaient assidus à la prière, avec des femmes, avec Marie la mère de Jésus, et avec ses frères.

Psaume 86 (87) (cf. Messes en l'honneur de la Vierge Marie, p. 130)

R/ Gloire est chantée de toi, sainte cité de Dieu!

Elle est fondée sur les montagnes saintes.

Lui, le Très-Haut, la maintient.

Le Seigneur aime les portes de Sion
plus que toutes les demeures de Jacob.

R/

Pour ta gloire on parle de toi,
ville de Dieu!

Mais on appelle Sion : « Ma mère! »
car en elle, tout homme est né.

R/

Au registre des peuples, le Seigneur écrit :
« Chacun est né là-bas. »
Tous ensemble ils dansent, et ils chantent :
« En toi, toutes nos sources! »

R/

Alléluia (traduction du verset latin : *Messes en l'honneur de la Vierge Marie*, p. 183)

Alléluia!

Vierge bienheureuse, tu as enfanté le Seigneur.
Mère de l'Église, tu nous apprends à garder l'Esprit de ton Fils.

Alléluia!

Évangile (Jean 19, 25-34)

Près de la croix de Jésus se tenaient sa mère et la sœur de sa mère, Marie, femme de Cléophas, et Marie Madeleine. Jésus, voyant sa mère, et près d'elle le disciple qu'il aimait, dit à sa mère : « Femme, voici ton fils. » Puis il dit au disciple : « Voici ta mère. » Et à partir de cette heure-là, le disciple la prit chez lui.

Après cela, sachant que tout, désormais, était achevé pour que l'Écriture s'accomplisse jusqu'au bout, Jésus dit : « J'ai soif. » Il y avait là un récipient plein d'une boisson vinaigrée. On fixa donc une éponge remplie de ce vinaigre à une branche d'hysope, et on l'approcha de sa bouche. Quand il eut pris le vinaigre, Jésus dit : « Tout est accompli. » Puis, inclinant la tête, il remit l'esprit.

Comme c'était le jour de la Préparation (c'est-à-dire le vendredi), il ne fallait pas laisser les corps en croix durant le sabbat, d'autant plus que ce sabbat était le grand jour de la Pâque. Aussi les Juifs demandèrent à Pilate qu'on enlève les corps après leur avoir brisé les jambes. Les soldats allèrent donc briser les jambes du premier, puis de l'autre homme crucifié avec Jésus. Quand ils arrivèrent à Jésus, voyant qu'il était déjà mort, ils ne lui brisèrent pas les jambes, mais un des soldats avec sa lance lui perça le côté; et aussitôt, il en sortit du sang et de l'eau.

Les textes bibliques qui apparaissent ici sont tirés du *Lectionnaire des saints et messes rituelles*, à l'exception du psaume qui a été reproduit à partir du recueil *Messes en l'honneur de la Vierge Marie* (p. 130) et le verset de l'*Alléluia*, que l'on trouve à la page 183 de ce même recueil.

La liturgie des Heures

Office des lectures

Extrait d'une allocution du pape Paul VI, conclusion du concile Vatican II (21 novembre 1964)

La réflexion sur ces rapports étroits entre Marie et l'Église, si clairement établis par la Constitution conciliaire, Nous persuade que ce moment est le plus solennel et le plus approprié pour satisfaire un vœu auquel Nous avons fait allusion à la fin de la session précédente, et que de très nombreux Pères conciliaires ont fait leur, demandant instamment que soit explicitement déclaré, pendant ce Concile, la fonction maternelle que la Vierge exerce envers le peuple chrétien. Dans ce but, Nous avons cru opportun de consacrer, dans cette séance publique, un titre en l'honneur de la Vierge, suggéré de divers côtés dans le monde catholique et qui Nous est particulièrement cher, parce qu'il synthétise admirablement la place privilégiée reconnue par ce Concile à la Vierge dans la sainte Église.

C'est donc pour sa gloire et pour notre réconfort que Nous proclamons la Très Sainte Vierge Marie MÈRE DE L'ÉGLISE, c'est-à-dire de tout le peuple de Dieu, aussi bien des fidèles que des pasteurs, que nous l'appelons Mère très aimante; et Nous voulons que, dorénavant, avec ce titre si doux, la Vierge soit encore davantage honorée et invoquée par tout le peuple chrétien.

Il s'agit d'un titre, Vénérables Frères, qui n'est pas nouveau pour la piété des chrétiens; c'est même de préférence sous ce nom de Mère que les chrétiens et toute l'Église aiment invoquer Marie. Ce titre, en vérité, appartient à l'authentique substance de la dévotion à Marie, trouvant sa justification dans la dignité même de la Mère du Verbe incarné.

De même que la maternité divine est le fondement de la relation spéciale de Marie avec le Christ et de sa présence dans l'économie du salut opéré par le Christ Jésus, de même elle constitue le fondement principal des rapports entre Marie et l'Église, car elle est Mère de Celui qui, depuis le premier instant de l'Incarnation dans son sein virginal, s'est uni, en tant que chef, son Corps mystique qui est l'Église. Marie, donc, en tant que Mère du Christ, est Mère aussi de tous les pasteurs et fidèles, c'est-à-dire de l'Église.

C'est donc l'âme pleine de confiance et d'amour filial que nous levons les yeux vers elle, malgré notre indignité et notre faiblesse. Elle, qui nous a donné avec Jésus la source de la grâce, ne manquera pas de secourir l'Église alors que, dans l'abondance des dons du Saint-Esprit, elle s'adonne avec un nouvel élan à sa mission de salut.

Et notre confiance est encore ravivée et renforcée lorsque nous considérons les liens très étroits qui lient notre Mère du ciel au genre humain. Dans toute la richesse des prérogatives admirables dont Dieu l'a dotée pour la rendre digne d'être la Mère du Verbe incarné, elle n'en est pas moins toute proche de nous. Fille d'Adam comme nous, et donc notre sœur par le lien de la nature, elle est cependant la créature préservée du péché originel à cause des mérites du Sauveur, et qui, aux privilèges qu'elle a obtenus, joint la vertu personnelle d'une foi totale et exemplaire, méritant l'éloge évangélique : « Bienheureuse, toi qui as cru. »

Durant sa vie terrestre, elle a réalisé la figure parfaite du disciple du Christ, miroir de toutes les vertus, et elle a incarné les béatitudes évangéliques proclamées par le Christ. C'est pourquoi en elle toute l'Église, dans son incomparable variété de vie et d'œuvres, atteint la plus authentique forme de l'imitation parfaite du Christ.

Les hymnes, oraisons, antiennes et répons proposés dans le décret pour la liturgie des Heures (office des lectures, laudes et vêpres) ne sont disponibles qu'en latin au moment d'écrire ces lignes. On pourra puiser au Commun de la Vierge Marie.